



Conseil de Développement

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération - Arc Sud Bretagne - Questembert Communauté

Conseil de développement Pays de Vannes Bilan d'activités 2021

Référent : Jean-Louis BERTHOU, Président
Suivi technique : Chloé CANTON, animatrice

Le Conseil de développement (Codev) du Pays de Vannes, instance informelle de réflexion forte de 94 membres, a pour objectifs principaux :

- Inciter la population à plus de participation citoyenne et faire évoluer les collectivités vers plus d'ouverture et de démocratie au quotidien,
- Accompagner les collectivités dans la définition de projets de territoire (dimension prospective),
- Favoriser le dialogue et le décloisonnement entre les structures existantes,
- Contribuer aux débats sur les politiques publiques.

Les actions peuvent être proposées par le bureau, il s'agit d'*autosaisines*. Les membres des conseils communautaires des 3 EPCI du territoire (Arc Sud Bretagne, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et Questembert Communauté) peuvent à tout moment saisir le Conseil de développement sur un sujet spécifique, il s'agit alors de *saisines*. Les élus sont en outre informés régulièrement des projets du Conseil de développement.

Le Conseil de développement a été renouvelé au premier semestre 2021. Il se compose désormais de 68 organismes et de 26 membres individuels.

Composition du bureau (paritaire) élu en juin 2021 (nouveau mandat):

Président : Jean-Louis BERTHOU (Club Entreprises Pays de Vannes)

Vice-président-e-s, chargé-e-s chacun-e des relations avec un EPCI :

Guy TOUREAUX (FAPEGM) : Arc Sud Bretagne

Karine BESSES (Jeune Chambre Economique de Vannes et sa Région) : Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Sylvie JAFFRE (Campus des Ecoles Supérieures de Vannes) : Questembert Communauté

Membres du bureau :

Françoise AMAUGER-LASCOMBES (Membre individuelle), Xavier BRIATTE (Morbihan Tourisme Responsable), Cédric CADORET (membre individuel), Isabelle CHESNEL (Club des Entrepreneurs du Loch), Charlotte KERLAU (membre individuelle), Catherine LATOUR (Emglev Bro Gwened), Rachel LE DIRACH (Sem'Agri), Philippe LE DRESSAY (Chambre d'agriculture), Elsa LE REGENT (membre individuelle), Jean-François MEAUDE (CDOS Morbihan), Cécile PLA (membre individuelle), Yves TALHOUET (membre individuel), Jacques-Henri VANDAELE (Pôle E2S), Alain WELTER (UFC Que Choisir 56)

NB : Le bureau a décidé en 2021 d'ouvrir systématiquement ses séances à l'ensemble des membres du Codev intéressés. Ceux-ci participent aux discussions, sans droit de vote.

La participation aux instances de l'Entente du Pays de Vannes

- **Le Comité d'orientation territoriale (COT) :**

Le président du Conseil de développement est membre du COT en tant que personne associée à voix consultative.

Sa présence permet d'échanger sur les projets en cours tant au niveau des intercommunalités que du Codev, de présenter aux élus les actions et d'être à l'écoute de leurs attentes.

- **Comité Unique de Programmation (CUP)**

Le Comité Unique de Programmation (CUP) a examiné en 2021 des dossiers de financement européen. Il est composé notamment de 7 membres privés, qui ont été désignés parmi les membres du bureau du Conseil de développement. Le président du Codev y siège es-qualité. L'animatrice est présente aux réunions du CUP.

Bilan du programme d'actions 2021

Les travaux s'organisent en groupes de travail (nommés « comités de pilotage » au cours du mandat 2017-2021) mis en place par le bureau, instance décisionnelle du CD.

Renouvellement 2021 -travail achevé

Le Codev aurait dû être renouvelé en 2020, environ 6 mois après les élections communautaires, afin de laisser le temps d'échanger avec les nouveaux élus notamment sur le maintien de l'instance à l'échelle du pays, dans le nouveau contexte réglementaire créé par la loi Engagement et proximité. Le report de ce renouvellement a été décidé au printemps 2020.

Objectif : Organiser le recrutement des nouveaux membres et la réorganisation du Conseil sur la base du bilan réalisé en 2020.

Responsable : Jean-Louis BERTHOU (vice-président mandat 2017-2021, élu président en juin 2021)

Travaux :

- Recensement des 3000 associations du territoire et envoi d'un courrier d'invitation à 200 organismes
- Refonte du règlement intérieur avec création d'une catégorie de membres « citoyens individuels » afin d'élargir la représentativité du Codev
- Campagne de communication via les sites internet et les réseaux sociaux des EPCI et du Codev (voir page 4)
- 5 réunions de travail, dont deux avec des élus des 3 EPCI
- Assemblée plénière d'installation le 24 juin

Les premiers mois du nouveau mandat (été-automne 2021) ont permis de

- Rencontrer séparément les présidents/membres des bureaux des trois EPCI du territoire afin de confirmer le maintien de la mutualisation de l'instance et d'échanger sur les travaux à venir
- Travailler en bureau sur
 - Les rôles et missions du Codev et les ambitions des membres pour ce mandat, au-delà des obligations réglementaires
 - Les modalités de gouvernance et les circuits de décision, avec adoption, à l'essai, des méthodes de gestion par consentement
 - Le choix des premiers sujets devant faire l'objet de groupes de travail en autosaisine (en attendant d'éventuelles saisines des élus)

Charte de partenariat avec les EPCI

Objectifs : Formaliser dans un document contractuel les relations politiques et de travail avec les trois intercommunalités du territoire, afin de fluidifier le travail des bénévoles et d'améliorer la pertinence de leurs travaux

Responsable : Jean-Louis BERTHOU (président)

Travaux : Echanges par mail et première réunion le 4 novembre

Suites à donner : Echanges avec les élus et services des intercommunalités sur la base d'une première version proposée par le Codev, pour une adoption en 2022.

- Mobilités

Objectifs : Réfléchir sur des propositions aux trois intercommunalités, désormais toutes Autorités Organisatrices de la Mobilité (compétence prise par les deux communautés de communes en 2021), en lien avec la population. Exemples de sujets à traiter : covoiturage courte distance, voies cyclables rurales, liaison ferroviaire Auray-Redon, changements des comportements et résistance au des usagers...

Responsables : Jean-Louis BERTHOU/Karine BESSES

Travaux :

- Etude de contexte approfondie
- Recherches sur les mobilités alternatives
- Conférence-débat « Parlons mobilités ensemble ! » le 13 décembre avec Michel JEANNENOT conférencier spécialisé (voir affiche de l'événement p.5). Cette soirée, qui inaugurerait un nouveau format d'événement que les bénévoles souhaitent reproduire, a réuni environ 70 personnes et a

permis de donner des pistes de réflexion et de travail au public présent et aux bénévoles du Conseil. Elle a fait l'objet d'une captation vidéo diffusée en ligne.

Suites à donner :

- Etude sur l'hypothèse de mise en place de lignes de covoiturage sur le territoire
- Recensement des alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle mises en place sur le territoire
- Vélo : étude sur le stationnement sur terrains privés et travail sur les voies cyclables rurales
- Travail sur la participation citoyenne en matière de mobilités
- Participation aux comités des partenaires des trois intercommunalités

- **Mer et littoral**

Un comité de pilotage sur ce thème existait déjà au cours du mandat 2017-2021. Ses membres ont participé au premier semestre (avant renouvellement) à des ateliers pour la stratégie trait de côte de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération. Un nouveau groupe de travail a été créé pour le nouveau mandat.

Objectifs : Continuer à suivre les problématiques du recul du trait de côté et de hausse de niveau de la mer et d'autre part d'imaginer des actions et travaux sur la capacité d'accueil du littoral, dans le contexte post-crise sanitaire

Travaux : Une première réunion a permis de recenser les problématiques possibles sur ce thème et de répartir les premières recherches à effectuer entre les membres

Suites à donner : Travaux individuels des membres sur leurs domaines d'expertise ou leurs observations pour décider en 2022 de travaux à entreprendre

Responsables : Guy TOUREAUX et Elsa LE REGENT

- **Transition énergétique**

Objectif : Imaginer des actions possibles localement sur ce thème, en faisant le lien avec les objectifs nationaux et mondiaux.

Travaux : Mise en place d'un groupe de réflexion dont une première réunion, le 9 décembre, a permis de proposer de travailler sur l'étude des trois PCAET du territoire et sur un cycle de formation qui serait destiné aux élus et citoyens du territoire.

Suites à donner : Mise en place d'un groupe de travail

Responsable : Yves TALHOUET

Visuel de la campagne de communication pour le renouvellement du Conseil de développement

Envie d'agir
pour l'avenir de votre territoire ?

Rejoignez
le conseil de développement



L'entente du pays de Vannes



Conseil de développement
de l'entente du Pays de Vannes

LES DÉBATS
DU CODEV

Comment nous déplacerons-nous
demain dans le Pays de Vannes ?



Parlons Mobilités ensemble !



Une conférence-débat animée
par **Michel Jeannenot, spécialiste des Mobilités**

Lundi 13 décembre - 19h
Amphi DSEG - UBS - Vannes

Infos pratiques et inscriptions : 



Organisée
par



Conseil de développement
du Pays de Vannes

*La société civile au
service du territoire !*



QUESTEMBERT
COMMUNAUTÉ



Région
BRETAGNE

L'entente du pays de Vannes